

## Fiche d'identité

Année de construction : 1970

Maison construction en pierre, moellon et briques sur 2 niveaux. Le sous-sol est semi-enterré sur terre-plein, sauf la cave qui est sur terre battue.

## Mesure du radon

en becquerels (Bq) par m<sup>3</sup> d'air

Dans le garage

AVANT travaux

1 552 Bq / m<sup>3</sup>

Après travaux

98 Bq / m<sup>3</sup>

Dans le séjour

AVANT travaux

365 Bq / m<sup>3</sup>

Après travaux

56 Bq / m<sup>3</sup>

## Coût des travaux

Travaux réalisés par le propriétaire

Total

200 €

## Contexte

### ► Maison semi-enterrée

Le RDC comporte un garage, une cave, une cuisine d'été et une chambre. Le 1<sup>er</sup> étage comprend le salon/séjour, une cuisine et 3 chambres.

► Pas d'entrée d'air dans les pièces sèches.

► Présence d'entrée d'air dans la salle de bains et la cuisine.

► Extraction dans les WC et la salle de bains.

► Chauffage assuré par une pompe à chaleur air/eau (appoint par chaudière fioul, cuve dans la cave) et poêle à bois dans le séjour avec entrée d'air dédiée.

► Passage de réseaux dans le placard du sous-sol proche de l'escalier avec traversée de dalle.

## Le constat



Passage de réseau du sous-sol au RDC



Passage de réseau en traversée de mur



## Préconisations

- ▶ Etanchement des passages de réseaux et des murs
- ▶ Installation d'un extracteur dans la cave pour extraire le radon
- ▶ Etanchement de la porte séparant le garage de la cave
- ▶ A la place de la chatière sur la porte du garage, installer un aérateur mécanique
- ▶ Si possible, créer une entrée d'air en traversée de mur sous l'escalier d'accès au garage
- ▶ Détalonner les portes
- ▶ Etancher le sol de la cave (facultatif)



## Réalisations

- ▶ Etanchement des passages de réseaux qui traversent le mur séparant la cave du garage et des réseaux traversant le plancher
- ▶ Etanchement des murs de la nouvelle chambre dans le garage, notamment depuis la zone sous escalier
- ▶ Etanchement de la porte séparant le garage de la cave ainsi que celle en bas de l'escalier (mise en place de joints périphérique et de compression)
- ▶ Mise en place d'un extracteur dans la cave qui fonctionne 24h/24 entre septembre et avril
- ▶ Création d'une entrée d'air en traversée de mur sous l'escalier d'accès au garage
- ▶ Mise en place d'un aérateur mécanique de type autogyre sur la chatière de la porte du garage
- ▶ Mise en place d'entrées d'air sur l'ensemble des menuiseries des pièces sèches (chambres, séjour)
- ▶ Détalonnage des portes

## Bilan / analyse du chantier

Le propriétaire a bien respecté les travaux à faire en priorité dans le sous-sol qui lui ont permis d'abaisser considérablement le taux de radon dans le garage et par répercussion dans la maison. Aujourd'hui les taux mesurés sont nettement en dessous du niveau de référence de 300Bq/m<sup>3</sup>. Les travaux ont été réalisés pour un coût moindre puisque le propriétaire les a lui-même réalisés.

L'étanchement du sol de la cave, qui avait été recommandée au cas où les travaux prioritaires n'auraient pas permis d'abaisser considérablement le radon dans la maison, n'a donc pas été nécessaire.

